

Brève histoire du peuplement

Durant l'ère atlantique, de la moitié du 15^{ème} jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, la vallée de la Falémé a vu naître et se développer différentes entités étatiques. Ces entités avaient pour la plupart une base ethnique. Pendant cette période, le lien entre formation étatique et groupe ethnique est suffisamment indissociable, au point qu'il est difficile de présenter l'un sans évoquer l'autre, tout en gardant à l'esprit que les groupes ethniques sont des « ensembles mouvants » et non des catégories figées (Amselle 1990 : 78). Comme souligné plus haut, nous nommons « royaume », « entité étatique » ou « formation étatique », tous les regroupements communautaires se rapprochant d'un État. La communauté décrit un groupe de population vivant sur une aire géographique plus ou moins délimitée et interagissant mutuellement pour le bien de tous ou pour le profit d'un sous-groupe. Ce groupe de population peut rassembler des individus vivant dans des villages ou des villes plus ou moins proches, partageant un même mode de vie ou pas ; ces individus sont généralement prêts à se mobiliser pour se défendre militairement contre des étrangers qu'ils considèrent comme des agresseurs. Les liens qui les unissent peuvent être basés soit sur une ascendance commune, sur des rapports d'égalité ou de domination entre sous-groupes ou sur la soumission à une autorité.

L'objectif de ce chapitre est de présenter l'histoire du peuplement de la vallée de la Falémé, ce qui permettra d'avoir une vision de la configuration des entités présentes durant la tranche chronologique de l'ère atlantique. Mais avant de s'intéresser aux entités de la période concernée, l'empire du Mali est l'une des entités étatiques du moyen âge africain dont l'existence a eu une incidence sur l'histoire des populations de la vallée de la Falémé. Nous présentons donc la place de la vallée de la Falémé au sein de l'empire du Mali. À partir du 15^{ème} siècle, d'autres formations étatiques de moindre taille se sont constituées sur les cendres de l'empire du Mali. Dans la vallée de la Falémé, ces formations sont : le Boundou, le Dantila, le Bélédougou et le Sirimana. Succinctement, on présente leur histoire, le mode de vie des habitants et les relations qu'elles entretenaient avec les autres formations contemporaines. Enfin, nous concluons en présentant les œuvres du Cheick El Hadj Omar Tall et El Hadj Mamadou Lamine Dramé, deux personnages qui ont prêché la révolution islamique dans la région au 19^{ème} siècle, à la veille de la colonisation française. Notons au passage que l'ouvrage de Laurent Béranger-Féraud intitulé « *Les peuplades de la Sénégambie. Histoire, ethnographie, mœurs et coutumes, légendes* (1879) » aurait pu être très utile pour présenter les communautés de la vallée de la Falémé, mais il est particulièrement truffé de jugement de valeur, de sorte que l'information historique réelle est parfois complètement dénaturée.

5.1. Avant l'ère atlantique : la vallée de la Falémé dans l'empire du Mali

5.1.1. Les sources

L'empire du Mali est une formation étatique qui s'est mise en place vers 1230-1235, après la bataille légendaire de Kirina au cours de laquelle Mari Diata, plus connu sous le nom de Soundjata Keita, vainquit et tua le roi-forgeron Soumangourou Kanté du Sosso. Les principales versions de cette confrontation peuvent être lues dans Charles Monteil (1929 : 291-447). De nombreuses études ont été menées sur l'histoire de cet empire comme celles de Raymond Mauny (1961), Nehemia Levtzion (1980), Djibril T. Niane (1975) et Madina Ly Tall (1977). Toutes ces études font référence aux textes des auteurs arabes tels qu'Al-Omari, Ibn Battuta ou Ibn Khaldun, puis sont complétées par les données issues des traditions orales. Bien que la fiabilité de ces sources arabes, antérieurement et unanimement admises, soit de plus en plus questionnée aujourd'hui (Vernet 2013), il n'en demeure pas moins qu'elles sont un point de passage, quasi-incontournable, pour la recherche historique sur le moyen âge ouest-africain.

5.1.2. La conquête de la vallée de la Falémé par l'empire du Mali

La vallée de la Falémé ne fait pas partie des premiers territoires qui ont composé l'empire du Mali. Son intégration ultérieure à l'empire s'est effectuée par voie de conquête. Selon les traditions historiques, cette conquête fut l'œuvre de Tiramaghan Traoré, l'un des généraux de Soundjata Keita. L'histoire de cette conquête présentée ici a été recueillie en 1971 par Madina Ly Tall auprès du traditionaliste Kélé Monzon Diabaté de Kita (Ly Tall 1977). D'après cette épopée, Soundjata Keita, nouveau souverain après sa victoire sur Soumangourou Kanté, voulait renforcer son armée par l'acquisition des chevaux. Pour cela, il envoya une délégation avec de l'or pour en acheter auprès du roi du Djolof. Ce dernier renvoya la délégation avec des peaux d'antilope, des flèches et une meute de chiens en transmettant ce message Soundjata : « *il n'est qu'un chasseur qui n'a besoin que de peaux d'antilope pour se faire des sandales, des flèches pour tirer sur le gibier et des chiens pour l'aider à le poursuivre.* » (Ly Tall 1977 : 192). À l'écoute de ce message, Tiramaghan Traoré menaça de se faire enterrer vivant si on ne lui permettait pas d'aller venger cet affront. Il leva son armée, marcha sur le Djolof et le vainquit. Au passage, il soumit également les territoires qui deviendront plus tard les emplacements des royaumes du Baniakadougou, du Gangaran, du Bambouck, du Boundou, du Wouli et du Niani.

Si au départ, les territoires de la vallée de la Falémé ont été assujettis simplement parce qu'ils se trouvaient sur le trajet de Tiramaghan Traoré pour aller au Djolof, il est possible que cet assujettissement ait été maintenu pour une raison autre : l'exploitation de l'or. En effet, la vallée de la Falémé a aussi été identifiée comme l'une des régions aurifères de l'empire du Mali (Niane 1975 : 71 ; Ly Tall 1977 : 105). Toutefois, il semble que ces régions aurifères avaient une autonomie relative. Selon ce que rapporte Al-Omari, les *Mansa* avaient constaté que toutes les tentatives de prise de possession et d'islamisation des régions aurifères entraînaient la disparition du métal dans les mines (Al-Omari 1927 : 58). Les *Mansa* laissèrent donc ces régions aux mains des natifs païens qui exploitaient l'or. Néanmoins, le commerce et la circulation de l'or relevaient directement de la responsabilité du souverain, les pépites lui revenaient tandis que ses sujets avaient uniquement droit à la poudre et à la poussière d'or (Coquery-Vidrovitch 2018 : 59). Le problème de l'exploitation de l'or explique peut-être l'islamisation tardive des populations de la vallée de la Falémé, qui ne se fera que progressivement à l'ère atlantique sous la pression des Peul et, surtout, avec l'espoir d'être libérées par les musulmans au cas où elles étaient capturées pour être esclavisées (entretien L'Humanité avec I. Thioub 28 juin 2008, Naylor & Wallace 2019 : 347).

Durant le 15^{ème} siècle, les provinces orientales de l'empire du Mali passent sous la domination de l'empire Songhay, mais l'empire du Mali perdure grâce à ses régions occidentales. Au-delà du contrôle des zones aurifères, les dirigeants du Mali maintiennent leur autorité sur ces régions occidentales pour avoir accès aux salines de l'océan, ainsi qu'au commerce avec les navires européens qui accostent de plus en plus régulièrement. Néanmoins, cette autorité est de plus en plus nominale et des pouvoirs régionaux se forment au détriment de l'autorité centrale. C'est cette décomposition, conjuguée à d'autres facteurs, qui constitue la matrice des déterminants de l'expansion des places fortifiées. Pour ces périodes, nous n'avons pas d'indications directes sur l'existence de structures défensives dans la vallée de la Falémé. Toutefois, comme mentionné dans le chapitre 2, cette absence de preuves n'est pas une preuve de l'absence, d'autant plus qu'Alvares Amada signale la présence de forteresse « *câosans* » sur les berges du fleuve Gambie (Santarem 1842 : 27). Même s'il est difficile de savoir quelles furent exactement la forme et la nature de ces forteresses, l'idée qui se dégage est que les populations locales utilisaient déjà des structures qui potentiellement pouvaient remplir des fonctions défensives. Et si le fait est valide pour ces zones, qui étaient sur les frontières de l'empire, par homologie, il devrait l'être pour les localités intérieures.

5.2. La migration de Koli-Tengella

L'épopée de Koli-Tengella (aussi orthographié Temella, Temguela ou Tenguela) est un épisode majeur dans l'histoire du peuplement de la Sénégalie. Elle se déroula dans la première moitié du 16^{ème} siècle et s'acheva vers 1526 par

la conquête du Fouta Toro (Kane 2004 : 67). Cette épopée migratoire prend place dans un contexte où le pouvoir des *Mansa* du Mali est supplanté par de nouvelles royautés de moindre taille. En effet, les provinces du Tekrou et du Djolof, par exemple, ont retrouvé leur autonomie. Divers auteurs se sont penchés sur l'histoire de Koli-Tengella ; les grandes étapes de cette histoire sont les mêmes, mais les parcours ne sont pas identiques, ils sont mêmes parfois contradictoires, et ces variations sont dues aux sources exploitées (Barry 1988 : 32-33). Nous nous attardons sur cette migration parce qu'elle semble avoir recomposé la configuration de la Sénégalie après la chute de l'empire du Mali et avant la mise en place des royaumes qui font partie de notre corpus d'étude.

Bien que Koli-Tengella soit un Peul, il avait une parenté malinké par sa mère, Nana Keita, qui était descendante des *Mansa* du Mali, et d'aucuns n'hésitent pas à faire de lui un fils de Soundjata, à tort puisque trois siècles séparent les deux personnages (Delafosse 1922 : 75 ; Kane 2004 : 73) ; ou alors il faut comprendre que « fils » est juste une appellation commode et simplifiée pour « descendant ». S'il est difficile de savoir exactement d'où est parti Koli-Tengella, il est certain, en revanche, d'affirmer que dans sa marche, il a détruit de multiples entités de petites tailles. Ainsi, au Fouta Toro, Koli-Tengella a livré de multiples batailles contre les roitelets qui se partageaient le Fouta Toro (Soh 1913 : 26). À sa mort, son fils Labba prit sa place et la dynastie Denianké établit durablement son autorité sur le Fouta Toro ; cette autorité perdurera jusqu'à la révolution musulmane de Nasr El Din. Grâce à ses victoires, Koli-Tengella se serait constitué une puissante cavalerie qu'il a utilisée par la suite contre ses ennemis.

Avant de s'établir définitivement au Fouta Toro, il semble que Koli-Tengella et ses guerriers aient séjourné plus au sud, entre la Haute-Gambie et la Haute-Falémé (Kane 2004 : 145-146, Barry 1988 : 50-56). Et le souvenir de son passage dans ces régions est très vivace. La preuve est donnée par les traditions orales recueillies par André Rançon. Pour ces traditions, l'une des vagues de peuplement du Niokholo est issue des familles malinké qui accompagnaient Koli-Tengella (Rançon 1894 b : 486). La même information est aussi donnée à propos de certaines familles malinké du Tambaoura au sud du Bambouk (Rançon 1894 : 570). Que ces informations soient, totalement ou partiellement, attestées ou pas, il est certain que cette vague migratoire a été très importante pour l'histoire générale de la Sénégalie.

5.3. Le royaume peul du Boundou

5.3.1. Les sources

Le royaume peul du Boundou, aussi orthographié Bondou ou Bundu, est une entité qui s'est mise en place à la fin du 17^{ème} siècle, vers 1690 pour Andrew Clark (1996 : 1), ou vers 1698 pour Michael Gomez (1985 : 537). L'histoire de sa fondation est très largement répandue dans le Sénégal Oriental, et nous la présentons brièvement ici en nous